Protocole d'accueil Centre RHCV

« Seuls les accueils de loisirs périscolaires pourront être organisés durant la période de confinement ».

Rappels des principes généraux :

- Appliquer les gestes barrières
- Maintenir la distanciation sociale
- Limiter au maximum le brassage des enfants
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- Communiquer et informer

Nombre de mineurs :

 Le nombre total de mineurs accueillis n'est pas restreint. Cependant, il est fixé à 90 enfants maximum en tenant compte du respect de la distanciation nécessaire dans les locaux.

Hygiène et Entretien:

- L'entretien des locaux est effectué en utilisant les procédures et produits habituels, avec gants de ménage
- Un nettoyage des sols et grandes surfaces est réalisé au minimum une fois par jour
- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et animateurs (poignées de portes, interrupteurs, chaises, ...) est également réalisé au minimum une fois par jour.
- Des points d'eau en nombre suffisant pour permettre le lavage des mains sont prévus,
 à défaut des solutions hydro-alcooliques sont mises à dispositions.
- Du savon liquide, des essuie-mains jetables et des poubelles sont en nombre suffisant.
- Des lavages de mains (20 à 30 secondes) sont effectués avant et après chaque déplacement en extérieur, pour le repas, et en cas de besoin.
- Chaque salle est aérée 15 minutes avant l'arrivée des enfants, durant les activités en extérieur, pendant la pause du repas et en fin de journée. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 2 heures.
- Pour les enfants qui vont à la sieste, un lit et le linge nécessaire sont fournis par le centre et mis au lavage chaque jour

Accueil du matin et du soir :

- Les parents doivent être munis d'un masque pour circuler au sein de la structure.
- Sauf exception, les responsables légaux ne peuvent être admis dans les locaux d'activités.
- Un marquage au sol sera visible lors du pointage pour respecter la distanciation physique.
- Les parents devront repartir en respectant le sens de circulations défini par le centre afin d'éviter tout croisement avec d'autres familles.

Règles de distanciation et accueil des enfants :

- L'accueil du matin et du soir se fait pour les 3-5 ans dans la cour du haut près du parking,
- L'accueil du matin et du soir se fait pour les 6-12 ans dans le bâtiment Centre « Canopée».
- Les enfants sont répartis en groupe de 8 enfants maximum chez les 3-5 ans et 12 enfants maximum chez les 6-12 ans.
- Aucune règle de distanciation ne s'impose au sein d'un même groupe chez les 3-5 ans que ce soit dans les espaces clos ou dans les espaces extérieurs. En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les enfants de groupes différents.
- La distanciation d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos, entre les encadrants et les enfants chez les plus de 6 ans.
- Le port du masque est obligatoire pour les animateurs et toutes personnes en contact avec les enfants quand la distanciation d'un mètre ne peut être garantie, ils seront fournis par le centre.
- <u>Le port du masque est obligatoire</u> pour les mineurs de <u>plus de 6 ans et +</u> dans les espaces clos et en dans les espaces extérieurs (hors activités physique et sportives)
- Les masques doivent être fournis par les responsables légaux pour les enfants.
- Chaque enfant à son arrivée rentre par les sanitaires et effectue un lavage des mains avant de regagner sa salle, un lavage de main sera également obligatoire avant le départ de l'enfant avec ses parents.
- Chaque groupe a un bâtiment/une salle/des sanitaires dans la mesure du possible ainsi qu'un animateur référent pour la journée.
- Chaque salle est aménagée avec les mesures de sécurité.
- Les jeux et jouets sont disponibles pour vos enfants avec un nettoyage quotidien ou à défaut un isolement de 24h pour les objets.
- Lors de la pratique d'activités physiques, la distance physique doit être de mètre, sauf lorsque, par sa nature même, l'activité sportive ne le permet pas.
- Avant et après l'accès à l'espace de jeu, un nettoyage de main avec de la solution hydro-alcoolique est possible.
- Les repas sont pris par groupe dans le réfectoire avec des horaires échelonnés
- Les goûters sont pris en extérieur si le temps le permet, à défaut ils sont pris dans chaque salle respective (goûter fourni par le centre).

Les transports :

- Les véhicules utilisés sont désinfectés et nettoyés avant et après leur utilisation.
- Les enfants de 6ans et + doivent porter un masque.
- Le chauffeur et animateurs doivent porter un masque et maintenir les distances de sécurité avec les enfants.

La restauration :

- L'aménagement des tables doit être prévu pour assurer les mêmes règles de distanciation physique que celles appliquées dans le protocole hôtellerie-restauration soit un mètre de distance linaire entre chaque table.
- Le lavage des mains doit être effectué avant et après le repas.

- Un nettoyage des sols et des surfaces de restauration doit être réalisé au minimum une fois par jour. Pour les tables, le nettoyage désinfectant doit être réalisé après chaque service.

Prise de température et suivi sanitaire:

- Les parents sont fortement invités à surveiller toutes apparitions de symptômes chez leurs enfants et prendre la température avant le départ pour le centre, en cas de fièvre 38°C vos enfants ne pourront être accueillis sur la structure.
- Le centre est équipé de thermomètres sans contact afin de pouvoir prendre la température des enfants en cas de besoin.
- La personne chargée du suivi sanitaire sur la période estivale est la directrice référente soit Mme Besnard Cindy. Elle est chargée de formaliser et de diffuser les règles de préventions contre la transmission du virus respectant les recommandations du HCSP, relatif aux mesures barrières et de distanciation physique.

Conduite à tenir en cas de suspicion ou cas avéré

- Tout symptôme du COVID-19 chez un enfant doit conduire à son isolement et au port du masque, la prise de température sera effectuée par le responsable du suivi sanitaire.
- En cas de symptôme et/ou fièvre à 38°c, les parents devront venir récupérer leur enfant
- L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau au centre sans un certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu.
- Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement et le retour à son domicile.
- L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contact sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.
- La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineurs ou l'encadrant devront être effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.
- Une attention particulière sera portée au signalement d'évènements graves en ACM.
 La suspicion et/ou le cas avéré de covid-19 au sein du centre font partie des évènements devant être, sans délais portés à la connaissance des services compétents des DDCS-PP.

Le centre ayant un cadre idyllique de 14 hectares de forêts, la quasi-totalité des activités seront recentrées autour de la nature sous différentes formes comme des balades, activités d'observation des fleurs et des animaux, relaxation en extérieur, land art, activités physiques et artistiques,...

Ce protocole est une troisième version (03/11/2020) en attente d'une dernière validation du Haut ministère. Nous nous efforcerons de l'appliquer au mieux avec les enfants, et en fonction de la réalité du terrain et des éventuelles nouvelles consignes des autorités, il pourra être modifié.